

N° : 2023\_06\_29\_51

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 005-210500617-20230629-2023\_06\_29\_51-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt neuf juin deux mille vingt-trois à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 37
DATE DE LA CONVOCATION	22/06/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	06/07/2023

**OBJET :**

**Contrat de délégation de service public du centre d'oxygénation de Gap Bayard :  
Modification des tarifs**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,  
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc  
AUGUSTE , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre  
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , M. Claude BOUTRON , Mme  
Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme  
Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI ,  
Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien  
VALERO , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTTOYA , Mme Christiane BAR , Mme  
Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH ,  
Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Maryvonne GRENIER, Mme Françoise DUSSERRE  
procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre  
MARTIN, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Esther GONON

**Absent(s) :**

M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Christiane  
BAR, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions  
qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Au terme du contrat de délégation de service public signé le 26 novembre 2013, et ayant pris effet au 1er janvier 2024, l'association Gap Bayard s'est vue confier par la ville de Gap, la gestion et l'exploitation du centre d'oxygénation de Gap-Bayard.

Dans le cadre de l'exécution dudit contrat, le délégataire a notamment fait part à la commune des difficultés financières rencontrées par l'association gestionnaire du site, lesquelles difficultés résultent plus particulièrement de la conjoncture inflationniste qui impacte fortement l'équilibre budgétaire et financier de la structure.

Afin d'accompagner financièrement l'association et ainsi garantir sa capacité à assurer pleinement et durablement ses obligations contractuelles relatives plus particulièrement à la continuité du service public dont elle a la charge, il est proposé de procéder à une revalorisation des tarifs d'accès aux installations du golf, à hauteur de 6%, étant par ailleurs précisé que lesdits tarifs n'avaient plus été modifiés depuis 2017.

Cette révision tarifaire serait ainsi formalisée par la voie d'un avenant au contrat de délégation signée le 26 novembre 2013, et interviendrait dans le strict respect des clauses et dispositions prévues audit contrat.

**Décision :**

Il est proposé, sur avis favorable de la Commission des Finances réunie le 20 juin 2023 :

**Article 1** : d'approuver la modification des tarifs d'accès aux services et installations du Golf de Gap-Bayard, dans les termes et conditions précédemment exposés,

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants, et plus généralement tous documents nécessaires à la gestion du dossier.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Christiane BAR

Transmis en Préfecture le : 10 JUL 2023

Affiché ou publié le : 10 JUL 2023